

**Announcement !  
Save the date (s)!**



## **Appel à la grève reconductible !**

**22 Mai 2018 sur Polaris et Yris à partir de 9 h**

Certaines personnes diront que la grève est un aveu d'échec.

Nous disons simplement que c'est un droit dont nous disposons lorsque toutes les autres tentatives de revendications, discussions et négociations ont échoué.

Le véritable échec est la soumission à des décisions unilatérales inacceptables de la Direction Générale.

Le 22 Mai venez nombreux sur Yris à Nantes et sur Polaris à Rennes sous les bureaux de la Direction vous montrer et faire entendre votre mécontentement général pour une grève que la CGT annonce déjà reconductible ou seuls les salariés décideront de la reconduction ou non. C'est votre mouvement.

Il serait inacceptable comme par le passé qu'une Organisation Syndicale aille signer un protocole de sortie de fin de grève en solo dans les salons feutrés de la DG sans votre accord. Pour nous la CGT, ce sera avec vous les salariés et rien d'autre. Que les choses soient bien claires entre nous !

Privilégiez toutes et tous le co voiturage. Venez très nombreux des 12 départements de la nouvelle BPGO. Pour les salariés de Nid de Pie rassemblement devant Yris.

C'est maintenant ou jamais. Sans vous les Organisations Syndicales n'aboutiront pas.

## **NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS !**

### **Une prime de fusion de 2000€ pour toutes et tous.**

*Depuis plusieurs mois nous avons demandé au DG qu'une prime soit versée à tous les salarié-e-s de la BPGO pour récompenser chacun des efforts consentis ou à consentir dans le cadre de la fusion.*

*RIEN ! (ah si ! un foulard bleu lors de la mémorable convention de la Beaujoire le 15 Février dernier au coût exorbitant de 1Million 250 000€. Merci patron pour votre générosité.*

### **Maintien des horaires de travail actuels pour les 3 sites administratifs.**

*Les salarié-e-s des sites administratifs ont, pour certains, eu des moments très difficiles liés aux « choix » qu'ils ont dû faire lors des répartitions géographiques des services.*

*En plus de cela, la DG prévoit de modifier l'organisation de leur semaine de travail. Pourquoi ne pas les maintenir en l'état dans une organisation existante efficace sans remettre en cause les dispositions personnelles et familiales des salarié-e-s ?*

## **Maintien des effectifs pendant 3 ans reconductibles**

*Nous savons parfaitement qu'après les réductions des effectifs des sièges suivront celles des réseaux si l'on se réfère aux autres fusions du groupe.*

*Compte tenu de conditions de travail déjà très difficiles, nous n'imaginons pas pouvoir en supporter plus. Nous demandons le maintien et l'accompagnement des équipes sièges et réseaux pour juguler la souffrance au travail.*

*L'ambition commerciale, c'est bien, mais nous souhaitons qu'elle s'accompagne de la même ambition sociale. Parlons d'une véritable qualité de vie au travail.*

## **Réduction de 33% des objectifs commerciaux 2018**

*Fusion, FIBO.....autant de contraintes qu'il faudra surmonter pour réaliser les objectifs commerciaux.*

*Nous demandons à ce que ceux-ci soit réduits de 33% afin d'être plus cohérents et réalisables dans de bonnes conditions de travail toujours dans le respect de nos clients. Nous demandons l'ouverture d'une révision du contrat de prime commerciale, de son règlement ainsi que la suppression des minimas par ligne.*

## **Compensation à 100% du temps de travail supplémentaire et des jours de congés payés en moins pour les salariés ex CREDIT MARITIME**

*Il n'est pas concevable d'avoir une contrepartie de 90%, alors qu'ils travailleront bien à 100%!!*

## **Correction de la règle d'attribution de la prime commerciale**

*S'agissant d'une prime « agence » nous demandons à ce qu'elle soit répartie, non pas en fonction des « grades » mais en fonction de la production commerciale. A savoir, la même prime (2500 euros) pour les conseiller-e-s d'accueil avec portefeuille, particuliers, professionnels, entreprises, agri, patrimoniaux, DA avec portefeuille et 1500 euros pour les conseillers d'accueil et DA sans portefeuille. **Création d'une prime pour les sites centraux.***

## **Augmentation de la « prime de bilan » pour les encadrants**

*Plutôt que de l'arbitrer à la baisse pour les DA, nous demandons, au contraire, qu'elle soit revue à la hausse pour mieux récompenser les valeurs managériales dans un contexte de plus en plus exigeant.*

## **Arrêt de la « batonnite » et « flicage » à outrance**

*Dénoncées par l'ex BPATL, ces pratiques ne doivent plus exister!*

## **Harmonisation par le haut des avantages sociaux**

## **Paiement des jours de grève**

## **Egalité pro: un budget minimum de 100 000 euros par an jusqu'à la suppression de cette « injustice »!**

**NOUS EXIGEONS LE RESPECT POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉ-E-S**